



FONDATION MARÉCHAL DE LATTRE

Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 - Fax 01 71 28 23 42
Internet : www.fondationmarechalatlattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@aol.com

8 MAI 1945 LA VICTOIRE DE LA LIBERTÉ



**A Berlin, le Général de Lattre de Tassigny signe,
aux côtés des Alliés,
au nom de la France,
l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie**

7 mai 1945 : premier acte d'une capitulation annoncée

La nuit s'achève. C'est alors qu'une nouvelle éclate : **L'Allemagne vient de capituler**

L'événement a eu lieu à Reims, au milieu de la nuit, à 1h 41 très exactement, au QG du général Eisenhower installé dans un collège de la ville, collège que les soldats américains appelaient : *la petite école de brique rouge*. Aujourd'hui, cet établissement est devenu le lycée Roosevelt.



Le collège de Reims, lieu de la capitulation

Certes, on s'y attendait depuis des semaines : le III^{ème} Reich est aux abois. Hitler s'est suicidé le 30 avril. Berlin est aux mains de l'armée rouge.

Le 4 mai, le général Montgomery a reçu la capitulation sans conditions des forces allemandes se battant aux Pays-Bas, au nord-ouest de l'Allemagne et au Danemark.

Ce qui surprend malgré tout, c'est qu'il n'y a pas eu de demande officielle de capitulation. De fait, la reddition est l'aboutissement des contacts secrets entre l'amiral Dönitz, qui a succédé à Hitler en tant que Führer, et le commandement suprême allié. L'amiral Dönitz a pourtant essayé de gagner du temps afin d'éviter une capitulation simultanée de tous les fronts. Dans ce but, il a envoyé à Reims le général Alfred Jodl, chef d'Etat-major de l'O.K.W., - le commandement suprême de la Wehrmacht -, mais c'est un échec. Les Allemands sont mis en demeure de signer la capitulation sans conditions, de toutes les armées allemandes.

La cérémonie de la signature s'est déroulée dans le « war room », la salle des cartes, du Quartier Général des forces alliées en Europe. L'acte de reddition est signé pour



l'Allemagne par le général Jodl. Le général Bedell-Smith, chef d'Etat-major du général Eisenhower, appose sa signature au nom du Commandant suprême des Forces expéditionnaires alliées. Le général Sousloparov signe au nom du Haut commandement soviétique. Enfin, au bas de l'acte de capitulation, le général François Sevez, adjoint du général Juin, chef d'Etat-major général de la Défense nationale, signe au nom de la France.



Le général Sevez à Reims, à la table de la signature

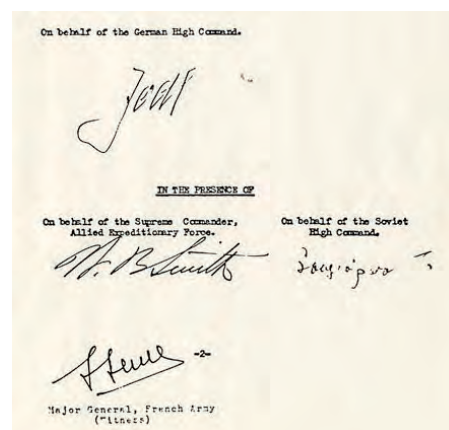
Dans la matinée, à son PC de Lindau, le général de Lattre apprend la nouvelle... Sa joie est teintée de surprise car d'après le télégramme du 4 mai du général de Gaulle c'est lui qui devait signer au nom de la France. Mais un autre télégramme lui indique que, le 8 mai, il représentera la France pour la « signature de l'acte solennel de capitulation à Berlin ».



Dans son bureau du Quartier général allié, après la signature de la capitulation allemande, le général Eisenhower brandit les stylos que vient de lui apporter son chef d'état-major, le général Bedell-Smith

L'acte de capitulation du 7 mai.

On distingue en bas celle du Général Sevez



8 et 9 mai, deuxième acte : signature de l'acte solennel de capitulation

Le 8 mai, après avoir survolé un amas de décombres et non une ville, le général de Lattre arrive, à 12 h 30, à Berlin sur ce qui avait été le terrain de Tempelhof. L'aérodrome, complètement détruit par les bombardements, avait été remis en état par les Soviétiques. Au bout de trois quarts d'heure de trajet, le général de Lattre arrive au QG du maréchal Joukov, installé dans une école militaire de la banlieue-est de Berlin, à Karlshorst.

Le général de Lattre ne semble pas vraiment attendu. Il plaide tant et si bien la cause de la France que le maréchal Joukov lui répond : *Si personne n'y fait opposition, j'accepte volontiers, pour ma part, que la France signe. Je vais donc faire établir les protocoles en conséquence. Mon Général, vous signerez pour la France.*

Le général de Lattre exige également la présence du drapeau français dans la salle. Il en fait la remarque. Devant l'impossibilité de trouver un drapeau tricolore, des jeunes filles, auxiliaires de l'Armée rouge reçoivent l'ordre du maréchal Joukov d'en confectionner un. Mais le tissu manque. Finalement à partir d'un lambeau rouge tiré d'un drapeau

hitlérien, d'une toile blanche et d'un morceau de tissu coupé dans un bleu de travail on finit par confectionner le drapeau tricolore mais les bandes sont cousues à l'envers. Il faut recommencer. Finalement le drapeau français est placé entre les drapeaux britannique et américain. Le drapeau soviétique, puissance invitante, se trouvant placé au-dessus.

A minuit et six minutes, le maréchal Joukov ouvre la séance. Le maréchal Keitel, chef du Haut Commandement, entre. Il salue avec son bâton qu'il jette sur la table. Il repère le drapeau français et voit le général de Lattre. Il murmure : **Ah ! Les Français sont là aussi, il ne manquait plus que cela.**

Grâce à l'intransigeance du général de Lattre, les Français étaient là aussi à égalité avec les Alliés : le maréchal Joukov pour l'URSS, le maréchal Tedder pour le Royaume-Uni et le général Spaatz pour les Etats-Unis d'Amérique.

A 0 h 28, les Allemands ont paraphé les textes. A 0 h 45 la cérémonie de la signature est terminée. On est le 9 mai.

L'armée allemande n'existe plus. Pour la France la défaite de 1940 est effacée. La guerre est terminée en Europe. Il faut désormais construire la paix. Dans l'avion du retour, alors que Berlin n'a pas encore complètement disparu de l'horizon, le général de Lattre se saisit d'une feuille et commence à rédiger l'Ordre du Jour de la Victoire, l'Ordre du jour n° 9.

F. de Saint-Aubin

Crédit photographique : ECPAD, Collection Fondation Maréchal de Lattre



Signature de l'acte de capitulation par le maréchal Keitel



Le général de Lattre appose sa signature au bas de l'acte de capitulation que vient de signer le maréchal Keitel



Cessez-le-feu

Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Soldats de la Première Armée Française

Le jour de la Victoire est arrivé.

A Berlin, j'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.

Dignes de la confiance de notre Chef Suprême, le Général de Gaulle, libérateur de notre Pays, vous avez, par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur.

Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi, partout où vous l'avez rencontré.

Vos drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne

Vos victoires marquent les étapes de la Résurrection Française.

De toute mon âme, je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-même comme à celle de vos exploits

Gardons pieusement la mémoire de nos morts. Généreux compagnons tombés au champ d'honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la Rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.

Célébrons votre victoire : victoire de Mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à la France la Jeunesse, la force et l'Espoir.

Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.

Berlin, le 9 mai 1945

Le Général d'Armée de LATTRE de TASSIGNY
Commandant en Chef de la Première Armée Française

J. de LATTRE

